

Leçon 2.

Des aires urbaines qui structurent le territoire français.

Problématique : Comment les aires urbaines structurent-elles le territoire d'une France mondialisée ?

I. Une population française majoritairement urbaine.

Depuis les années 1950, les villes connaissent une forte **croissance démographique**, notamment dans le Sud et l'Ouest de la France. **Aujourd'hui, 93 % de la population française vit dans une aire urbaine. La plus grande aire urbaine française est celle de Paris qui concentre 18,5 % de la population française avec 12,4 millions d'habitants.** Lyon compte 2,3 millions d'habitants. Viennent ensuite Aix-Marseille, Toulouse, Bordeaux, Lille et Nice qui comptent plus d'un million d'habitants chacune.

La population des aires urbaines augmente 2 fois plus vite que la population française dans son ensemble. **L'urbanisation de la France se poursuit donc. Lyon, Bordeaux, Lille ou Toulouse font partie des grandes aires urbaines les plus attractives.**

II. Des aires urbaines qui s'inscrivent dans la mondialisation...

L'**attractivité** des aires urbaines dépend de plusieurs facteurs (**écologie, qualité de vie, infrastructures, création d'emplois, innovation...**). Les **villes aux fonctions métropolitaines** (économiques, politiques, culturelles) sont particulièrement attractives et ont un **rayonnement économique régional, voire national ou international**. Paris a un rayonnement économique, politique et culturel international. **Exemple : Toulouse a un rayonnement régional, national voir européen grâce à l'aéronautique notamment.**

Les aires urbaines sont reliées entre elles par différents moyens de **communication** (routes, autoroutes, voies ferrées, aéroport, téléphonie) et sont hiérarchisées (les petites aires urbaines ont une influence sur un petit territoire et sont en lien avec de plus grandes aires urbaines). **Exemple : L'aire d'influence de Toulouse s'étend aux départements limitrophes et les villes proches, telles Montauban, vivent en lien avec Toulouse.**

La **mondialisation favorise la métropolisation et donc l'émergence de quelques très grandes aires urbaines sur le territoire français**. Ces grandes aires offrent les services les plus spécialisés dans différents domaines : la santé avec les grands hôpitaux, l'innovation avec les centres de recherche, l'éducation avec les universités et les grandes écoles, l'économie et la finance (services aux entreprises, banques, informatique...), la politique et la diplomatie (conseil départemental, conseil régional, consulats ; ministères et ambassades à Paris...). **Exemples pour Toulouse dans les domaines de la santé et de l'éducation : CHU de Purpan, centre d'oncologie, universités, ISAE SUPAERO,...**

III. ... et qui offrent une grande diversité de paysages.

Les aires urbaines s'organisent autour d'un **pôle urbain**. Le pôle urbain abrite les quartiers historiques de la **ville-centre** (**exemple : Toulouse, le capitole**), les quartiers plus récents de bureaux (**quartier des affaires**) ou d'habitations (maisons individuelles ou **grands immeubles comme au Mirail**) mais aussi des zones commerciales et industrielles de la banlieue (**exemples : Blagnac, Colomiers**). Certains quartiers populaires sont rénovés et attirent une population plus aisée. On parle de **gentrification**. (**exemples : quartier Saint-Cyprien à Toulouse, quartier du Panier à Marseille**)

L'**étalement urbain** qui se poursuit, souvent le long des axes de transport, se fait essentiellement sous forme **pavillonnaire**. Les unités d'habitat collectif sont constituées, le plus souvent, d'immeubles bas (2 à 4 étages). La **couronne péri-urbaine** dispose également de **zones d'activités artisanales, industrielles et commerciales**. **Exemple : Fonsorbes.**

La **périurbanisation** a pour conséquences :

- **l'augmentation des migrations pendulaires** car le pôle urbain concentre l'essentiel des emplois, ce qui entraîne des problèmes de pollution et d'embouteillages ;

exemple : déplacements quotidiens entre Pibrac et Blagnac.

- **la diminution des surfaces cultivées et des espaces naturels** au profit des surfaces bâties. **Exemple : Fonsorbes, Léguevin.**

Leçon 2.

Des aires urbaines qui structurent le territoire français.

Problématique : Comment les aires urbaines structurent-elles le territoire d'une France mondialisée ?

I. Une population française majoritairement urbaine.

Depuis les années 1950, les villes connaissent une forte **croissance démographique**, notamment dans le Sud et l'Ouest de la France. **Aujourd'hui, 93 % de la population française vit dans une aire urbaine. La plus grande aire urbaine française est celle de Paris qui concentre 18,5 % de la population française avec 12,4 millions d'habitants.** Lyon compte 2,3 millions d'habitants. Viennent ensuite Aix-Marseille, Toulouse, Bordeaux, Lille et Nice qui comptent plus d'un million d'habitants chacune.

La population des aires urbaines augmente 2 fois plus vite que la population française dans son ensemble. **L'urbanisation de la France se poursuit donc. Lyon, Bordeaux, Lille ou Toulouse font partie des grandes aires urbaines les plus attractives.**

II. Des aires urbaines qui s'inscrivent dans la mondialisation...

L'**attractivité** des aires urbaines dépend de plusieurs facteurs (écologie, qualité de vie, **infrastructures**, création d'emplois, innovation...). Les villes aux **fonctions métropolitaines** (économiques, politiques, culturelles) sont particulièrement attractives et ont un **rayonnement économique régional, voire national ou international**. Paris a un rayonnement économique, politique et culturel international.

Exemple : *Toulouse a un rayonnement régional, national voire européen grâce à l'aéronautique notamment.*

Les aires urbaines sont reliées entre elles par différents **moyens de communication** (routes, autoroutes, voies ferrées, aéroport, téléphonie) et sont hiérarchisées (les petites aires urbaines ont une influence sur un petit territoire et sont en lien avec de plus grandes aires urbaines).

Exemple : *L'aire d'influence de Toulouse s'étend aux départements limitrophes et les villes proches, telles Montauban, vivent en lien avec Toulouse.*

La **mondialisation** favorise la **métropolisation** et donc l'émergence de quelques très grandes aires urbaines sur le territoire français. Ces grandes aires offrent les services les plus spécialisés dans différents domaines : la santé avec les grands hôpitaux, l'innovation avec les centres de recherche, l'éducation avec les universités et les grandes écoles, l'économie et la finance (services aux entreprises, banques, informatique...), la politique et la diplomatie (conseil départemental, conseil régional, consulats ; ministères et ambassades à Paris...). **Exemples pour Toulouse dans les domaines de la santé et de l'éducation : CHU de Purpan, centre d'oncologie, universités, ISAE SUPAERO,,...**

III. ... et qui offrent une grande diversité de paysages.

Les aires urbaines s'organisent autour d'un **pôle urbain**. Le pôle urbain abrite les quartiers historiques de la **ville-centre (exemple : Toulouse, le capitole)**, les quartiers plus récents de bureaux (**quartier des affaires**) ou d'habitations (maisons individuelles ou **grands immeubles comme au Mirail**) mais aussi des zones commerciales et industrielles de la banlieue (**exemples : Blagnac, Colomiers**). Certains quartiers populaires sont rénovés et attirent une population plus aisée. On parle de **gentrification**. (**exemples : quartier Saint-Cyprien à Toulouse, quartier du Panier à Marseille**)

L'**étalement urbain** qui se poursuit, souvent le long des axes de transport, se fait essentiellement sous forme **pavillonnaire**. Les unités d'habitat collectif sont constituées, le plus souvent, d'immeubles bas (2 à 4 étages). La **couronne péri-urbaine** dispose également de **zones d'activités artisanales, industrielles et commerciales**.

Exemple : Fonsorbes.

La **périurbanisation** a pour conséquences :

- **l'augmentation des migrations pendulaires** car la pôle urbain concentre l'essentiel des emplois, ce qui entraîne des problèmes de pollution et d'embouteillages ;

exemple : déplacements quotidiens entre Pibrac et Blagnac.

- **la diminution des surfaces cultivées et des espaces naturels** au profit des surfaces bâties.

Exemple : Fonsorbes, Léguevin.